

Collection des rapports officiels

Rapport au Premier ministre pour l'année 2010

Les défis de l'intégration à l'école

et

**Recommandations du Haut Conseil à l'intégration
au Premier ministre
relatives à l'expression religieuse dans les espaces
publics de la République**

Haut Conseil à l'intégration

Le présent rapport comprend l'avis sur l'école intitulé "Relever les défis de l'intégration à l'école" et les recommandations du Haut Conseil relatives à l'expression religieuse dans les espaces publics de la République.

Pour la première fois depuis sa création, le Haut Conseil a été saisi, par le Premier ministre, d'une demande d'avis sur l'école. Inscrit dans la continuité du rapport remis en avril 2009 sur la connaissance et la transmission des valeurs de la République, il interroge la mission d'intégration sociale et culturelle de l'école auprès des publics immigrés et issus de l'immigration. Parmi tous les élèves, les nouveaux arrivants et les enfants issus de l'immigration, ont des profils singuliers nécessitant que l'on porte une attention particulière à leur intégration sociale et culturelle. C'est ce que le Haut Conseil a souhaité faire grâce notamment au concours de M. Claude Bisson-Vaivre, Inspecteur Général de l'Éducation nationale et Doyen du groupe Etablissements et Vie scolaire, nommé rapporteur de cet avis.

Les recommandations formulées par le Haut Conseil à l'Intégration constituent un appel à l'action. Une politique interministérielle volontaire et lisible doit accompagner l'école républicaine à réussir l'intégration sociale et culturelle de tous ses élèves, et en particulier - touchant aux missions du Haut Conseil - des élèves immigrés ou issus des immigrations récentes.

Au cours des années 2009-2010, la focalisation du débat médiatique et public sur la question du voile intégral (le *niqab*) a conduit le Haut Conseil à s'autosaisir du thème de la sur-visibility du religieux dans l'espace public avec la volonté de conduire une réflexion globale. C'est pour analyser et tenter de répondre différemment à ce récurrent débat conflictuel sur la place de la religion dans les différents espaces publics que le Haut Conseil à l'Intégration a voulu faire, à l'issue de plusieurs mois de consultation d'un groupe d'experts, un certain nombre de recommandations. Le Haut Conseil préconise d'adopter une véritable pédagogie de la laïcité, tant auprès des agents du service public que des usagers, afin que tous les citoyens comprennent l'intérêt commun de ne pas revendiquer et imposer, dans les espaces publics, leurs convictions religieuses.